



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 340

Un grand merci aux participants du concours des maisons décorées qui ont égayé notre ville pendant la période de fin d'année

FEVRIER 2021

SEMAINE N°05

02.02 : Chandeleur

du 02.02 au 05.12 : Exposition « L'envers du verre » à l'Ecomusée de l'Avesnois à Fourmies (**voir à l'intérieur**)

SEMAINE N°06

14.02 : Saint Valentin

SEMAINE N°07

16.02 : Mardi Gras

17.02 : Mercredi des Cendres

19.02 : Vacances scolaires de Février après la classe

SEMAINE N°09

01.03 : Tirage des coupes de bois à 18h00 à la salle fêtes

CAFÉ DE LA GARE
41 RUE DU TEMPLE 75004 PARIS
ADA PRODUCTIONS ET L.A.S. BALTRINGUES PRÉSENTENT

DÎNER DE FAMILLE

JOSEPH GALLET
ou MATHIEU CONIGLIO
ou ARNAUD LAURENT
EMMANUELLE
ou CAROLE
ET JEAN
ou EMMANUEL
ou PASCAL

"UNE TORNADE"
LE FIGARO

REPORTÉ

Une comédie de JOSEPH GALLET et PASCAL ROCHER
mise en scène PASCAL ROCHER assisté de JORIS DONNADIEU
Décors : CAROLINE LOWENBACH

50 ANS CAFÉ DE LA GARE

Prévu le 6 Février, ce spectacle est reporté à une date ultérieure.



Les lauréats du concours des maisons décorées pour les fêtes de fin d'année ont été reçus et récompensés individuellement le vendredi 29 Janvier à la Mairie.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Dans le cadre de la refonte complète du site internet de la commune, les commerçants, les artisans et les associations souhaitant y être présentés sont priés d'envoyer leurs coordonnées électroniques à l'adresse secretariat@ville-trelon.fr

Une fiche de renseignement leur sera alors adressée afin d'harmoniser les présentations.

PERMANENCE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

PERSONNES ISOLÉES

Le service social de la mairie souhaite compléter son listing des personnes âgées de plus de 68 ans en y ajoutant celles qui, pour des raisons de santé ou autres, sont isolées et aimeraient être contactées ou aidées. Si vous êtes dans ce cas, faites-le nous savoir (accueil de la mairie ou par téléphone au 03.27.60.82.20.).

CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir.

Si votre compte n'est pas encore créé, vous devez aller sur l'adresse suivante :

<https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5

En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

ÉLAGAGE DES HAIES

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public. (Extrait du Code Civil).

PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du dimanche 20 Septembre 2020 au samedi 28 Février 2021.

SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence, la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit vous devez composer le (☎03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....). Il faut contacter le service de garde qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞06.30.27.93.53) ou Mme DUPONT (📞07.70.02.03.08)

- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN (📞07.83.88.98.87)

- Mme BAYE ou Mme HENNECHART (📞06.83.24.48.40)

- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞06.77.61.26.49)

COUPE DE BOIS

Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au lundi 15 Février 2021. Le tirage des coupes aura lieu le lundi 1^{er} Mars 2021 à 18h00 à la Mairie.

HUMOUR ET MUSIQUE AVEC « DUEL : OPUS 3 »



Le colossal violoncelliste Laurent Cirade – qui vient du célèbre *Quatuor* – provoque en duel musical Nathalie Miravette, aussi menue que son piano à queue est imposant.

Avec une folle énergie comique, les instruments se défient, se toisent et se répondent au coup par coup et note par note.

Le grand bourru et la petite clown s'exaspèrent au son de Bach et des Rolling Stones, trouvent l'unisson sur un air des Beatles et se désaccordent aux premières portées de Beethoven ou de Bizet.

Entre pitreries burlesques et morceaux de bravoure mélodique, ce duo de virtuoses incontrôlables se livre un combat-concert loufoque, rythmé de respirations poétiques.

Ce duel vous attend le samedi 10 Avril 2021 à 20h30 à la salle des fêtes si les conditions sanitaires le permettent.

BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon le lundi 1^{er} Février 2021 de 9h30 à 13h30 et de 14h00 à 16h00.

Prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20

ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts (livres, CD et DVD) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi et le mercredi de 14h00 à 16h00 à la bibliothèque avec six personnes au maximum.

CAFE LITTERAIRE

Réunion le jeudi 25 Février 2021 de 14h00 à 16h00.

LES YMAGIERS

EXPOSITION MAISON DE SANTÉ ALBERTINE

Les artistes Danièle Fresnais et Alain Gueudet accrocheront leurs toiles dans la maison médicale pendant le mois de Février.



MANPOWER RECRUTE



Manpower recherche 30 agents de fabrication sur Maubeuge pour un grand constructeur automobile français. Vous pouvez postuler sur une longue mission intérim de 18 mois avec une rémunération attractive.

Si vous êtes intéressés, transmettez votre CV à srd@manpower.fr avec « Maubeuge » en objet.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

 En cette période de confinement, l'activité des clubs est mise en veilleuse. Dès que possible, l'association repartira de plus belle.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil Municipal

✓ **approuve**

- le procès verbal du conseil du 12 Novembre 2020. Le groupe Trélon le renouveau a refusé de signer le procès-verbal du 16 Septembre 2020 pour les subventions à des associations votées en présence de certains de leurs membres concernés par ces attributions;

✓ **fixe à l'unanimité**

- les tarifs des différents services communaux : école municipale de musique, Activités de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), activités péri-scolaires, cantine, consultations des nourrissons, droits de place, reprographie, cimetièrre, columbarium (1),

- les tarifs de location des bâtiments communaux : maisons, garages, baux (2);

✓ **décide**

- par 20 voix pour et 3 abstentions (Messieurs Bouqueuniaux, Bongibault et Goujard) de signer la convention de gestion des logements communaux entre l'A.I.V.S 59 (Agence Immobilière à Vocation Sociale) et la commune pour la gestion administrative et l'encaissement des produits des logements dont la commune est propriétaire,

- à l'unanimité de virer 1 500€ en dépense du chapitre «charges à caractère général» au chapitre «charges de personnel et frais assimilés»,

- à l'unanimité de recruter du 1^{er} Janvier 2021 au 30 Juin 2021 pour l'école municipale de musique : un professeur de flûte à raison de 5,5/20ème, un professeur de piano à raison de 3,5/20ème, un professeur d'enseignement musical à raison de 4/20ème et un professeur de guitare à raison de 3,5/20ème,

- à l'unanimité d'approuver l'avant-projet d'aménagement et d'extension du cimetière, d'émettre un avis favorable au plan de financement prévisionnel d'un montant de 55 761,55€ et de solliciter une subvention au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) – volet «Relance» à hauteur de 50%, soit une subvention escomptée de 27 880,77€, et au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – Programmation 2021, à hauteur de 25%, soit une subvention escomptée de 13 940,39€,

- à l'unanimité de s'engager dans le processus de certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) en liaison avec l'ONF (Office National des Forêts) dans l'optique d'une gestion durable de qualité,

- par 20 voix pour et 3 abstentions (Messieurs Bouqueuniaux, Bongibault et Goujard) d'approuver l'état d'assiette des coupes de l'année 2021 en forêt communale établi par l'ONF (Office National des Forêts) Messieurs Louvegnies François, Pagnier Jean-Louis et Laurent Jean-François sont désignés comme garants,

- à l'unanimité de signer une convention avec la ville de Fourmies pour l'instruction des autorisations d'urbanisme en application à la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) afin de se conformer à la réglementation en vigueur d'un point de vue juridique. Le coût de l'acte s'élève à 142,69€ et la compétence en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme reste celle du maire,

- à l'unanimité d'approuver la convention de groupement de commande avec le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre des consultations relatives à la fourniture et l'acheminement d'électricité pour les bâtiments communaux et les bâtiments appartenant au Centre Communal d'Action Sociale,

- à l'unanimité d'adopter le règlement intérieur du conseil municipal, et d'y ajouter la phrase suivante : «Dans le cas où la séance se tient sur demande du tiers des membres du conseil, le maire est tenu de mettre à l'ordre du jour les affaires qui font l'objet de la demande»,

- à l'unanimité d'élire Madame Collier Liliane (titulaire) et Monsieur Auber André (suppléant) comme représentants à l'agence iNord qui apporte à la commune une assistance technique, juridique ou financière;

✓ est informé

- de l'intégration du réseau d'assainissement de la rue de la Coulonnière par le SIDEN-SIAN,
 - que les élus de Trélon le renouveau disposent dans les bulletins «Trélon Infos» et «Trélon Infos Magazine» d'un quart de page (le ou les textes rédigés par l'opposition doivent parvenir par tout moyen en mairie 10 jours après la parution du précédent numéro de Trélon Infos et 20 jours après la parution de Trélon Infos Magazine),
 - qu'un élu peut poser une question orale ayant trait au fonctionnement de la commune. Le conseiller municipal peut :
 - soit transmettre par écrit 2 jours avant la séance l'exposé de sa question au maire. Dans ce cas, le conseiller municipal donne lecture en séance de la question et il y est répondu immédiatement. En cas d'absence du conseiller municipal, la réponse est apportée à une séance suivante du conseil municipal,
 - soit exposer en séance une question. Le texte de l'exposé est remis par écrit au maire ou à son représentant en début de séance. La réponse est donnée lors de la prochaine séance du conseil municipal,
 - que toutes les propositions issues de la majorité ou de l'opposition sont reprises dans les procès-verbaux des conseils municipaux,
 - que la commune est tenue de souscrire une assurance protection juridique uniquement pour le maire, les adjoints et les conseillers municipaux ayant reçu délégation,
 - que l'adhésion sur le budget communal à l'Association Nationale des Élus Locaux d'Opposition (AELO) n'est pas possible, ces adhésions étant individuelles uniquement,
 - que les maires peuvent adhérer à l'Association des Maires de France (AMF).
- (1) et (2) : Tous les tarifs sont consultables en mairie.

EXPOSITION L'ENVERS DU VERRE

Organisée dans les locaux de l'Ecomusée de l'Avesnois à Fourmies, l'exposition « L'envers du verre » était prévue du mardi 02 Février au samedi 05 Décembre 2021. **Coronavirus oblige, cette manifestation est repoussée à une date ultérieure.** Vous pouvez cependant en découvrir l'essence sur le site www.lenversduverre.fr

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

ACCÈS À LA DÉCHETTERIE D'OHAIN



La déchetterie de Fourmies est maintenant accessible aux Trélonais. Vous pouvez prendre contact ☎09.64.44.99.23.

PLANTONS LE DECOR

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois vous propose d'acheter des arbres, arbustes, fruitiers et variétés protégées.

Pour une livraison le samedi 06 Mars 2021, les commandes doivent être passées avant le vendredi 12 Février 2021.

Un catalogue est consultable à l'accueil de la mairie.



CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 25 Février 2021, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

ASSOCIATION DE TRAVAIL TEMPORAIRE POUR TOUS

Basée à Ferrière-La-Petite, Dynam' M-O est une association intermédiaire, créée en Janvier 2017, qui propose la mise à disposition de personnel aux associations, aux particuliers, aux entreprises ainsi qu'aux collectivités.

Sont concernés :

- l'entretien de la maison (travaux ménagers, repassage, nettoyage des vitres...)
- l'entretien du jardin (tonte de pelouse, débroussaillage, taille de haie...)
- le petit bricolage (peinture, tapisserie, petite maçonnerie...)

Vous pouvez profiter d'une déduction fiscale de 50 % des sommes versées. (paiement en CESU accepté)

Contact : ☎ 06.48.83.51.61



ONZE MARCHÉS DE L'AVESNOIS SUR LE PARC NATUREL

CONSOMMER LOCAL, C'EST FACILE EN AVESNOIS

La consommation de produits locaux est une tendance à la hausse qui s'inscrit dans une logique de développement durable du territoire. Les consommateurs sont à la recherche de transparence et d'authenticité : provenance géographique, mode de production et d'élevage, qualité des produits, échanges directs avec les producteurs.

De plus, la vente directe améliore la viabilité des exploitations et implique un investissement humain très important. Pour que le producteur puisse pérenniser son activité, il recherche des espaces de vente dynamiques où il trouve une clientèle suffisante et régulière.

LES ONZE MARCHÉS DE L'AVESNOIS

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois est déjà à l'initiative des réseaux « Boutiques de l'Avesnois » depuis 2003 et « Restaurateurs de l'Avesnois » depuis 2012. Il assure leur promotion et coordonne les animations en étroite collaboration avec les adhérents. En 2019, le Parc a créé un nouveau réseau : « Les Marchés de l'Avesnois ». Ce réseau rassemble les 4 marchés bio du territoire et 7 marchés de producteurs sélectionnés sur la base d'un cahier des charges co-construit avec les organisateurs. Il garantit aux consommateurs la disponibilité de produits locaux de qualité et variés (produits laitiers, de la ruche, légumes, viandes, pain, artisanat...).

Vous pouvez retrouver le calendrier annuel des marchés de l'Avesnois sur le site du parc www.parc-naturel-avesnois.fr

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

L'école des Pupilles de l'Air comporte un collège, un lycée d'enseignement général et professionnel ainsi que des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à dominante scientifique accessibles sur Parcoursup.

L'armée de l'air recrute et forme plus de 3 500 jeunes femmes et hommes grâce à un enseignement doublé d'une éducation militaire.

Vous pouvez prendre contact avec un conseiller en recrutement du CIRFA air (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) de Lille au

☎ 03.59.59.00.42.60 ou sur www.devenir-aviateur.fr

PERMANENCE MGEN

La Mutuelle Générale de l'Education Nationale tiendra en mairie de Trélon une permanence le vendredi 05 et 19 Février 2021 sur rendez-vous fixés à 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00.

Contact : Mr Watremez ☎ 07 84 45 01 13 ou par courriel : jwatremez@mgen.fr



RÉSULTATS DU 29ème CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

Façade	Façade avec Jardinnet
Madame COET Aurore	Madame ANTONIO Christine
Madame LEBLANC Marie	Madame DELOBELLE Chantal
Madame BELANIS-KOCURECK Véronique	
Monsieur AUBRUN Benoît	
Madame SOIGNEUX Marie-Françoise	

LES MESSES DES MOIS DE FÉVRIER

HORAIRES

samedi 06 Février	SAINS-DU-NORD (16h00)
dimanche 07 Février	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 13 Février	GLAGEON (16h00)
dimanche 14 Février	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
mercredi 17 Février	TRELON (16h00)
samedi 20 Février	WIGNEHIES (16h00)
dimanche 21 Février	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 27 Février	ANOR (16h00)
dimanche 28 Février	FERON (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)

JOYEUX DRILLES

Les Joyeux Drilles souhaitent récupérer les décorations de Noël que vous n'employez plus afin de les utiliser dans leur club « activités ». Vous pouvez les déposer chez Madame Brigitte Williame ou à l'accueil de la mairie.

SOLUTION DU JEU N° 339

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Madame Fabienne HENNART et Monsieur Maurice NACHBAUER (**le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit**).

ÉTAT CIVIL

BIENVENUES

Diego VANHUYSSE AVEZ, né le 01 Janvier 2021 à VALENCIENNES (Nord), (20 rue du Maréchal Foch)

Éden MONSEU, né le 02 Janvier 2021 à VALENCIENNES (Nord), (17 rue Robert Fontesse)

Wyatt GABELLE WALLEZ, né le 14 Janvier 2021 à MAUBEUGE (Nord), (17Bis rue des Hirondelles)

Mayson COPIN, né le 15 Janvier 2021 à MAUBEUGE (Nord), (2 rue de la Liberté)

Alice MARECHAL, née le 18 Janvier 2021 à FOURMIES (Nord), (4 rue Bellevue)

SOUVENIRS

Madame Bernadette DIOT veuve SANSON, décédée le 21 Décembre 2020 à MAUBEUGE (Nord), à l'âge de 82 ans (32 rue du Canada)

Monsieur André BENAVENTÉ, décédé le 09 Janvier 2021 à FOURMIES (Nord), à l'âge de 79 ans (67 rue Victor Hugo)

Monsieur Michel DEBAISIEUX, décédé le 15 Janvier 2021 à VALENCIENNES (Nord), à l'âge de 70 ans (11 Cité le Calloy)

Monsieur Philippe DEMAUX, décédé le 15 Janvier 2021 à MAUBEUGE (Nord), à l'âge 58 ans (7 rue des Haies)

Madame Nelly DEFRANCE veuve MEURANT, décédée le 19 Janvier 2021 à TRELON (Nord), à l'âge de 74 ans (3 impasse des Jardins)